



Vérification périodique des EPI

Objectifs : Être capable de mettre en place un système de suivi des EPI et le faire vivre. Être capable de contrôler les EPI anti-chute simples. Comprendre les directives de travail, travailler méthodologiquement et méticuleusement.	Personnes concernées Toute personne devant utiliser des EPI.
PROGRAMME	
<ul style="list-style-type: none">↳ Législation<ul style="list-style-type: none">⊗ Être capable de comprendre l'enjeu du contrôle⊗ Lire et comprendre la législation en place⊗ Attitude sécuritaire, application des règles de sécurité↳ Matériel<ul style="list-style-type: none">⊗ Savoir reconnaître les différents EPI⊗ Mettre en place un équipement en sécurité et comprendre son utilité⊗ Comprendre et mettre en pratique les directives↳ Suivi<ul style="list-style-type: none">⊗ Pouvoir mettre en place un système de suivi de matériel⊗ Identifier les besoins⊗ Comprendre et mettre en pratique les directives↳ Contrôle<ul style="list-style-type: none">⊗ Connaître la législation française⊗ Connaître les points de contrôle des EPI⊗ Être conscient des risques, connaître les limites physiques et réglementaires↳ Contrôle des connaissances<ul style="list-style-type: none">⊗ Fiche de compétences⊗ Autocontrôle et positionnement individuel permanent⊗ QCM d'évaluation des compétences théoriques⊗ Bilan individualisé	PEDAGOGIE
	Le Formateur Spécialiste Sécurité. Spécialiste des EPI.
	Méthodes pédagogiques Apports théoriques, illustration par des cas concrets et échanges avec le participant. Remise d'un support aide-mémoire au participant.
	Intra entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix.
	Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille, Lisieux Tarif par personne.
	1 jour
	650 € H.T.
	Réf : PS049

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations Prévention Sécurité partout en France

Formation *Vérification périodique des EPI*